



Distr. générale
31 octobre 2019

Français
Original : anglais



Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement

**Groupe d'experts spécial à composition non limitée
sur les déchets et les microplastiques dans le milieu marin
Troisième réunion**

Bangkok, 18–22 novembre 2019
Points 6 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Présentation des activités relevant du mandat du groupe
d'experts spécial à composition non limitée :
mécanismes financiers**

Recensement des ressources ou mécanismes financiers susceptibles d'aider les pays à lutter contre les déchets plastiques et les microplastiques dans le milieu marin**

Note du Secrétariat

1. Le Groupe d'experts spécial à composition non limitée a été créé par l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement au paragraphe 10 de sa résolution UNEP/EA.3/Res.7. Son mandat a été prorogé au paragraphe 7 de la résolution UNEP/EA.4/Res.6. À l'alinéa b) du paragraphe 7, le Groupe a été prié, entre autres choses, de :

« recenser les ressources ou mécanismes techniques et financiers susceptibles d'aider les pays à lutter contre les déchets plastiques et les microplastiques dans le milieu marin »

2. Le présent document vise à donner une vue d'ensemble des approches adoptées pour recenser les ressources ou mécanismes financiers susceptibles d'aider les pays à lutter contre les déchets plastiques et les microplastiques dans le milieu marin, ainsi qu'à fournir les premiers résultats des travaux entrepris.

I. Introduction

3. Dans le cadre des travaux visant à donner suite à l'alinéa 7 b) de la résolution UNEP/EA.4/Res.6, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a entrepris trois études préliminaires sur les ressources ou mécanismes financiers relatifs aux déchets plastiques et aux microplastiques dans le milieu marin.

4. La première étude est un inventaire en ligne des ressources financières pour lutter contre les déchets plastiques et les microplastiques dans le milieu marin comprenant une carte qui permet de visualiser les sources et les destinataires des financements et des ressources financières. Cet aperçu facilite également l'accès au financement par le biais de fonctionnalités de recherche. L'étude fournit un premier aperçu des ressources financières disponibles par des sources de financement non traditionnelles et, parallèlement, affiche la source des capitaux en fonction du mécanisme financier y relatif.

* UNEP/AHEG/2019/3/1.

** La version anglaise de la présente note n'a pas été revue par les services d'édition.

5. La deuxième étude envisage l'engagement de parties prenantes non traditionnelles en examinant la pollution par le plastique dans le contexte de la gestion des risques et à la lumière du rôle du secteur des assurances à cet égard. La première étude dans le secteur mondial de l'assurance sur la gestion des risques liés à la pollution par le plastique et aux déchets plastiques et aux microplastiques dans le milieu marin est actuellement menée sous l'égide des Principes pour une assurance responsable du PNUE¹.

6. La troisième étude examine les défis à l'échelle nationale et fournit un résumé des pertes financières annuelles et des perspectives d'investissement, ainsi que des marchés potentiels. Le rapport se fonde sur une étude de cas de l'état actuel du climat de l'investissement au Kenya dans le contexte des matières plastiques. L'étude fournit une base complète en faveur d'un investissement pour résoudre le problème des déchets plastiques et des microplastiques dans le milieu marin à l'échelle nationale.

7. Recenser les ressources et les mécanismes financiers qui permettent de lutter contre les déchets plastiques et les microplastiques dans le milieu marin est une tâche ambitieuse et les trois études visées ci-dessus doivent par conséquent être considérées comme les premiers efforts visant à la réaliser. Ainsi, il faudra mener d'autres travaux pour répondre à la demande formulée à l'alinéa 7 b) de la résolution UNEP/EA.4/Res.6 avant les quatrième et cinquième réunions du Groupe d'experts spécial à composition non limitée, ainsi qu'en amont de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement.

II. Portée et approche

8. Les études concernent une grande variété d'éléments centraux dans la réponse à apporter à la demande formulée dans la résolution UNEP/EA.4/Res.6 et constituent un premier effort visant à répondre à la demande d'informations sur les ressources et les mécanismes financiers qui permettent de lutter contre les déchets plastiques et microplastiques dans le milieu marin au niveau national. Ensemble, les trois études établissent un relevé des éléments intéressant la demande formulée à l'alinéa 7 b) de la résolution. L'inventaire financier s'intéresse particulièrement aux ressources financières, mais comprend également des références à certains mécanismes financiers et la description de ces derniers. L'étude sur le secteur de l'assurance envisage l'engagement de parties prenantes non traditionnelles. La troisième étude sur les défis et les perspectives à l'échelle nationale se penche sur les façons d'appuyer et de faciliter la prise de mesures nationales.

III. Inventaire des ressources financières

9. L'objectif de cette étude était d'examiner les sources de financement et les ressources financières disponibles pour lutter contre les déchets plastiques dans le milieu marin. L'accent était mis sur les sources de financement non traditionnelles ou les fournisseurs de capitaux alternatifs, tels que les sociétés de capital-risque ou de capital-investissement, les investisseurs soucieux d'avoir un impact, etc. Afin de mettre ces bailleurs de fonds en vedette, une base de données interactive sera élaborée, laquelle sera composée d'un annuaire des bailleurs de fonds et d'un tableau de bord fournissant des données sur les tendances. Parmi les informations contenues dans la base de données, on trouvera les bailleurs de fonds ventilés par pays, par type et par secteur, ainsi qu'une estimation des financements pour chaque pays. Ces données seront croisées avec des ensembles de données extérieurs sur le financement public en matière de prévention des déchets marins, afin de broser une image spatiale plus complète des zones où des activités de lutte contre les déchets marins sont communément financées. L'étude s'appuie sur les résultats des mots-clés recherchés dans les ensembles de données disponibles, y compris la carte de visualisation et les analyses préliminaires. Les utilisateurs pourront ainsi découvrir un éventail de solutions possibles s'agissant des ressources financières pour répondre aux besoins et aux priorités à l'échelle nationale.

¹ <https://www.unepfi.org/psi/wp-content/uploads/2014/02/PSI-document-French.pdf>.

IV. Engagement possible de parties prenantes non traditionnelles – gestion des risques, assurance et pollution par le plastique

10. La pollution par le plastique aura une incidence sur les risques que les assureurs endossent et les entreprises dans lesquelles ils investissent. Au cours des prochaines années, les assureurs feront face à des risques inévitables allant de menaces pesant sur la santé humaine à l'évolution rapide des actions en responsabilité liées à la pollution par le plastique. Parallèlement, la pollution par le plastique ouvre de nombreuses possibilités permettant aux assureurs de se positionner en première ligne de la lutte contre ce problème mondial et de contribuer à garantir un avenir plus durable. L'étude s'est penchée sur les pratiques existantes et a réalisé des entretiens approfondis avec 12 parties prenantes de premier plan dans le secteur privé et 4 parties prenantes issues de la société civile, ainsi qu'une enquête à laquelle ont participé 86 parties prenantes dans le secteur de l'assurance de 28 pays. Elle décrit la façon dont les risques liés à la pollution par le plastique varient en fonction des catégories d'assurance et de biens dans lesquelles les assureurs investissent et propose des approches possibles pour que les assureurs remédient à ces risques.

V. Perspectives et défis à l'échelle nationale : étude de cas du Kenya

11. Une étude a été menée au Kenya pour examiner les perspectives et les défis liés aux déchets marins. Le rapport s'appuie sur la collecte de données empiriques de première main complétées par des données secondaires accessibles au public. L'étude met en lumière des exemples de dispositifs et de mécanismes financiers, tels que les approches axées sur le marché, y compris les questions de gouvernance connexes qui facilitent l'adoption de mesures d'incitation économique efficaces pour lutter contre les déchets plastiques et les microplastiques dans le milieu marin. L'étude de cas du Kenya souligne certains des défis existants à l'échelle nationale, ainsi que les marchés potentiels et les perspectives d'investissement. Afin que ces perspectives se concrétisent, il importe de mettre en place des conditions plus favorables et propices à la collaboration essentielle entre divers secteurs, y compris le gouvernement. Les résultats de l'étude viseront à servir de base solide à l'investissement dans des mesures préventives à l'échelle nationale.

VI. Questions

12. Le Groupe d'experts spécial à composition non limitée sur les déchets et les microplastiques dans le milieu marin souhaitera peut-être formuler des observations sur l'approche proposée pour guider le secrétariat dans sa réponse à la demande formulée à l'alinéa 7 b) de la résolution UNEP/EA.4/Res.6, en particulier concernant les points suivants :

- a) Quelles sont les caractéristiques essentielles (y compris en matière de conception des fonds et de conditions propices) d'un mécanisme de financement performant et efficace pour lutter contre les problèmes que posent les déchets plastiques dans le milieu marin ?
- b) Quelles sont les perspectives découlant de l'utilisation d'instruments de marché ?
- c) Quelles sont les mesures prioritaires à prendre pour lutter contre les principaux obstacles à l'accès à des ressources financières et à leur utilisation efficace dans les pays en développement et les pays les moins avancés ?
- d) Comment mieux adapter l'accès à des ressources financières aux niveaux national et régional aux besoins des pays ?